Communiqué de presse

Pour diffusion immédiate

Le gouvernement du Canada et le gouvernement de la Nation crie travaillent en collaboration pour protéger l'Est de la baie James

Protocole d'entente pour le lancement d'une évaluation de la faisabilité de la création d'une aire marine nationale de conservation

Le 27 juin 2019 Gatineau (Québec)

La ministre de l'Environnement et du Changement climatique et ministre responsable de Parcs Canada, Catherine McKenna, et le Dr Abel Bosum, grand chef du Grand conseil des Cris et président du gouvernement de la Nation crie, ont signé aujourd'hui un protocole d'entente en vue du lancement d'une évaluation de la faisabilité de la création d'une aire marine nationale de conservation dans l'Est de la baie James, dans la région marine d'Eeyou.

La baie James est un écosystème océanique subarctique distinct et important qui fait partie de l'ensemble de la mer intérieure de la baie d'Hudson. La baie James est connue pour son rôle dans la migration continentale des oies, des canards et des oiseaux de rivage ainsi que dans l'écologie des populations de poissons d'estuaire. Le paysage est jeune et porte encore les marques de l'émergence de la dernière glaciation, bien que le socle rocheux sous-jacent soit parmi les plus anciens du Canada.

Des consultations approfondies avec les collectivités locales et l'examen des avantages et des répercussions sociaux, environnementaux et économiques de la création d'une aire marine nationale de conservation joueront un rôle important dans la réalisation de l'étude de faisabilité. D'après les prévisions, l'aire marine nationale de conservation sera à l'origine de perspectives, pour les Cris des collectivités locales, de participer à la création et à la gestion de l'aire protégée, tout en appuyant un mode de vie durable sur le plan écologique. En tant que partenaires, le gouvernement du Canada et la Nation crie invitent les collectivités cries, les Inuits du Nunavik, le gouvernement du Québec et le gouvernement du Nunavut à participer à l'évaluation de faisabilité en fonction de leurs intérêts dans la proposition.

Parcs Canada a la responsabilité de protéger des exemples représentatifs du patrimoine naturel du Canada et de raconter les histoires de ces endroits qui nous sont précieux, y compris l'histoire, les cultures et les contributions des peuples autochtones, aux Canadiens et Canadiennes et au monde entier. La nature est au cœur de notre santé, de nos communautés et de notre identité. En doublant la superficie de la nature protégée sur les terres et dans les océans du Canada, nous pouvons sauver nos écosystèmes fragiles et lutter contre les changements climatiques.

Citations

« La nature est notre ressource la plus précieuse, mais nos eaux et nos forêts, ainsi que la faune qui en dépend, sont de plus en plus menacées par les changements climatiques. C'est pourquoi nous doublons la superficie de la nature que nous protégeons sur les terres et dans les océans du Canada. Nous travaillons avec le gouvernement de la Nation crie pour protéger l'Est de la baie James et promouvoir la réconciliation avec les peuples autochtones. »

L'honorable Catherine McKenna
Ministre de l'Environnement et du Changement climatique et ministre responsable de Parcs Canada

Parcs Canada Parks Canada

ᐄᓂᐯᑯᐃᓐᑦᑲᓇᑦᑎᐃᓐᑦᑲᓇᑦᑎ ᐁ ᓇᓚᒪᑐᓐᑦᐤ (ᐃᓐᔨᑦ ᐊᔾᑦ)
Grand Council of the Crees (Eeyou Istchee)
Grand Conseil des Cris (Eeyou Istchee)

ᐃᓐᔨᑦ ᑎᐯᓐᒋᓐᓂᐦ
Cree Nation Government
Gouvernement de la Nation Crie

« Le gouvernement de la Nation crie se réjouit d’avoir l’occasion de travailler avec Parcs Canada pour évaluer la faisabilité de la création d’une AMNC à la baie James – une composante distincte des mers du Nord du Canada et une région qui est le reflet des aspects importants de l’histoire récente du paysage canadien – y compris les aménagements hydroélectriques. La réalisation fructueuse de cette initiative devrait renforcer nos relations de travail non seulement avec le gouvernement du Canada, mais aussi avec le Québec et les collectivités du Nunavik situées au nord de la région, ainsi qu’avec le gouvernement du Nunavut. Nous discernons ici des possibilités intéressantes pour les Premières Nations cries du Québec, en particulier pour les collectivités situées le long du littoral de la baie James. »

Dr Abel Bosum, grand chef du Grand conseil des Cris (Eeyou Istchee) et président du gouvernement de la Nation crie

ᐃᔅᔅᐤ ᑎᐸᔅᑊᒌᓯᐤ ᓯᑊᔾᓯᐧᐃᑉ ᒌ ᑊᐦ ᐧᐃᒋᐊᐧᐱᑎᓯᒪᒡ ᐊᓂᔾ ᐊ ᒥᓈᒋᑖᑭᓂᐧᐃᑉ ᐊᔅᑊᔅᐤ (ᐸᔅᔅᐦ ᑲᓈᑖ) ᐅᑎ ᑲᓈᑖ ᒌ ᑭᓂᐧᐊᐱᑖᑭᓂᐧᐃᑉ ᒌ ᑊ ᓂᐧᐃᐱᑖᑭᓂᐧᐃᑉ ᐊ ᓂᔾ (NMCA) ᐅᑖ ᕿᐃᒥᔅ ᐯᐃ-ᐊ ᒋᐦᑎᒪᐧᐊᐱᑖᑯᓂᐧᐃᑉ ᐊᓂᔾ ᐸᔅᑯᐃᔅᑉ ᐊᐱ ᑭᓂᐧᐊᐱᑖᑭᓂᐧᐃᑉ ᒌᐧᑲᓐ ᐅᑎ ᑲᓈᑖ ᐊᓂᑖ ᑎᒪᐱᓯᒪ ᓂᐱᐦ ᑭᔾ ᐊ ᓅᑯᐦ ᐊᓐ ᐊ ᒋᐦᑎᒪᐅᐦ ᐊ ᐃᐱ ᒋᔅᒌᐧᐃᑖᑯᐦ ᐊᑎ ᐃᑎᔅᑭᒥᑲᑉ ᑭᔾ ᐊᑎ ᐃᐱᓈᑯᐦ ᑲᓈᑖ ᑭᔾ ᐊᓐ ᐊ ᐅᔅᑯᑎᒥᐦᒌᓂᐧᐃᑉ ᐊᓂᑖ ᐃᔅᔅᐅᐊᔅᑊᐦᐧᐧᐅ ᐅ ᒪᑉ ᑲ ᐃᐱ ᓂᐧᐃᐱᑖᑭᓂᐧᐃᑉ ᐱᑯᓵᐃᐧᑖᑯᓐ ᒪᑉ ᐊᑎᐧᐅ ᒌ ᑊ ᒥᒃᑭᒃᑖᔅᑉ ᐊ ᐧᐃᒋᐊᐧᐱᑎᓯᒥᐧᐅᐧᐃᑉ ᓂ ᒥᔾᐧ ᒥᑯ ᑲᓈᑖ ᑎᐸᔅᑊᒌᓯᐤ ᑭᔾᐦ ᒪᑉ ᐊᓂᑊ ᑯᐯᑉ ᑎᐸᔅᑊᒌᓯᐤ ᑭᔾᐦ ᐊᓂᑖ ᓄᓈ ᕕᑉ ᐃᔅᑊᒪᐧᐦ ᐃᑖᐧᐃᐧᐦ ᑎᒪᐱᓯᒪ ᑭᔾᐦ ᒪᑉ ᐊᓐ ᓄᓈ ᐳᑦ ᑎᐸᔅᑊᒌᓯᐤx ᓂᐧᐊᐱᑖᓈᐧ ᒌ ᑊᐦ ᐅᑊᒋᑖᒡ ᒌᐧᑲᔅᐤ ᐊᓂᑊ ᐃᔅᔅᐅᐅᔅᐦ ᐅᑖ ᑯᐯᑉ, ᐧᒪᐧᐧ ᐊᓂᐧᐃ ᐃᔅᔅᐅᐅᐃᐧᑖᐧᐃᐧᐦ ᐅᑖ ᔾᔾᐤ ᕿᐃᒥᔅ ᐯᐃx

ᐁᐃᐱᓐ ᐧᐸᐅᓯᒪ ᒋᔅᐅᒋᒪᐧᑲᓐ ᐅᑖ ᐧᐃᓂᐸᑯᐃᔅᔅᐅᒡ ᑭᔾᐦ ᓄᐧᒋᑖᐅᐃᔅᔅᐤ ᐊ ᓈᑎᒪᑐᐧᐃᑉ ᐊᓂᑖ ᐃᔅᔅᐤ ᐊᔅᑊᐧᐧ ᑭᔾ ᑲ ᓃᑲᓂᐱᐧᑎᐧᐊᑦ ᐃᔅᔅᐤ ᑎᐸᔅᑊᒌᓯᐤᐧᐧ

Les faits en bref

- Dans le Budget de 2016, le gouvernement du Canada a affecté 42,4 millions de dollars à la poursuite de la création de nouveaux parcs nationaux et de nouvelles aires marines nationales de conservation, y compris l’aire marine nationale de conservation proposée dans l’Est de la baie James.
- La zone qui fait l’objet de l’étude proposée est située en milieu extracôtier dans la région marine d’Eeyou, le long de la côte est de la baie James, et s’étend de l’embouchure de la rivière La Grande jusqu’à la frontière qui sépare le Québec de l’Ontario au sud. Plusieurs aires protégées terrestres sont situées le long de ce littoral, y compris le refuge d’oiseaux migrateurs de la baie Boatswain et les réserves de biodiversité proposées de Paakumshumwaau-Maatuskaau, de la péninsule de Ministikawatin et de Waskaganish.
- En vertu de la *Loi sur les aires marines nationales de conservation du Canada* et de *la Loi sur l’Agence Parcs Canada*, le Parlement a chargé Parcs Canada d’établir un système d’aires marines nationales de conservation afin de protéger et de préserver des exemples représentatifs de chacune des 29 régions marines uniques du Canada. La région de la baie James n’est pas représentée à l’heure actuelle.
- Quatre Premières Nations cries habitent sur la côte est de la baie James : Waskaganish, Eastmain, Wemindji et Chisasibi. Plus au nord, dans le Sud-Est de la baie d’Hudson, nous devons reconnaître l’intérêt que cette initiative suscite pour Whapmagoostui, une Première Nation crie étroitement liée à la collectivité inuite de Kuujjuaraapik. La population totale de ces collectivités cries avoisine les 10 000 habitants. Elles sont jeunes et en croissance et, malgré la diversité de leur histoire récente, ont un intérêt commun pour l’avenir des régions côtières de la baie James.

Liens connexes

- *Loi sur les aires marines nationales de conservation du Canada*

Renseignements

Sabrina Kim
Cabinet de la ministre de l’Environnement et du Changement climatique
819-938-9413
sabrina.kim2@canada.ca

Relations avec les médias
Agence Parcs Canada
855-862-1812
pc.medias-media.pc@canada.ca

Bill Namagoose
Directeur général
Gouvernement de la Nation crie
613-761-1655
billnama@cngov.ca

Parcs Canada Parks Canada

ᐄᓂᐯᑯᐃᓐᑖᑦ ᓅᖽᐢᑦᑭᐃᓐᑖᑦ ᐁ ᓇᑕᒪᑐᓐᑖᑯ (ᐃᓐᑖᑦ ᐊᔾᑦ)
Grand Council of the Crees (Eeyou Istchee)
Grand Conseil des Cris (Eeyou Istchee)

ᐃᓐᑖᑦ ᑎᐯᓐᖽᐢᑦᑎᓗᑦ
Cree Nation Government
Gouvernement de la Nation Crie